

DECLARATION DE TAXE SUR LES SURFACES COMMERCIALES (TSC)

Déclaration annuelle à déposer avant le 30 septembre de l'année

Période de déclaration

Mois :

Année :

Recette des Impôts

IDENTIFICATION DU DECLARANT

NOM, Prénoms : Numéro TAHITI

--	--	--	--	--	--

 (ou dénomination sociale)
 Téléphone : Mail :
 Adresse géographique :
 Boîte postale : Code postal : Commune :

IDENTIFICATION DE L'ETABLISSEMENT

Enseigne commerciale :
 Adresse géographique de l'établissement :
 Boîte postale : Code postal : Commune :

DETAIL DES ELEMENTS LIQUIDATIFS DE LA TAXE

A	Surface de vente au détail				m ²
B	Chiffre d'affaires de l'année précédente réalisé par l'établissement				F CFP
C	Abattement sur le CA en fonction de la localisation de l'établissement	TAHITI	MOOREA	Autres îles	F CFP
		C = B	C = B x 90%	C = B x 80%	
C1	Abattement supplémentaire sur le CA si résultat comptable déficitaire	TAHITI	MOOREA	Autres îles	F CFP
		C1 = C/2	C1 = C/2	C1 = C/2	
D	Détermination du CA au m ²	Si bénéficiaire D = C / A		Si déficitaire D = C1 / A	F CFP / m ²
E	Détermination du tarif applicable au m ²	D < 750.000 F Tarif unique : E = 2.500 F/m ²	750.000 F < D < 1.500.000 F Tarif unique : E = 4.000 F/m ²	D > 1.500.000 F Tarif unique : E = 6.000 F/m ²	F CFP / m ²

DETERMINATION DU MONTANT DE LA TAXE A PAYER

T	T = A x E	F CFP
---	-----------	-------

Mode de paiement (cocher la case correspondante)

- ☐ Chèque libellé à l'ordre du Trésor Public
- ☐ Virement bancaire au bénéfice de la Recette des impôts
Préciser le N° TAHITI, la nature de la taxe, le montant payé et la période concernée sans omettre de déposer ou poster votre déclaration
- ☐ Pour les virements effectués à partir de la Polynésie française – IEOM : 45189 00003 61110000000 45
- ☐ Pour les virements effectués à partir de la métropole ou de l'étranger - IEOM Iban : FR76451890000361110000000045

DATE et SIGNATURE

Date : ____ / ____ / ____

Signature

CADRE RESERVE A L'ADMINISTRATION

Références comptables :	N° déclaration :	Date de réception :
Date :		
N° :		
Montant encaissé : F CFP		

La DICP traite vos données personnelles afin de gérer et encaisser l'impôt et dans le cadre des différentes missions de la DICP (réclamations, contrôle fiscal, assistance administrative, etc.).
 Pour en savoir plus sur la gestion de vos données personnelles et les finalités ultérieures liées aux missions de la DICP, consultez la Notice d'information contribuables (disponible sur le site internet – QR code ci-contre – et à l'accueil de la DICP).

